

Chef technicien de l'environnement

Cas pratique biodiversité et écosystèmes

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Concours : Chef Technicien de l'Environnement 2023

Veillez IMPERATIVEMENT cocher l'option choisie :

FFMA

FTH

BE

Le Technicien du Parc National
de la Vanoise référent
"activités de loisirs"

le 2

Destinataire : le Chef de pôle
"connaissance et gestion" et
la Direction

Objet : le lagopède alpin et
les activités hivernales de loisirs
en cœur de Parc

Mesdames, Messieurs,

Le cœur du Parc National de la Vanoise voit sa fréquentation hivernale de loisirs augmenter significativement lors d'hivers favorables comme le dernier. Ces activités peuvent constituer une menace pour la survie du lagopède alpin. La présente note aborde les enjeux liés à cette espèce et le cadre réglementaire applicable à cette thématique puis ce qui existe dans le domaine sur les aspects techniques et partenariaux pour faire ensuite des propositions réglementaires, techniques et partenariales afin d'expérimenter des dispositifs visant à protéger cet oiseau.

I Les enjeux et le cadre réglementaire

Cet oiseau est une espèce arctico-alpine emblématique de la haute montagne qui subit une double menace pour sa survie : le réchauffement climatique et le dérangement.

Ia Cadre réglementaire

Le lagopède alpin n'est pas une espèce protégée par la loi. Elle est chassable et soumise à plan de chasse. Le plan de chasse peut être de zéro individu si la reproduction n'est pas bonne.

Il bénéficie par contre de la protection apportée par le cœur cœur de Parc National de la Vanoise. Ainsi le décret n° 2003-447 du 21 avril 2003, dans son article 3 interdit au 2° de porter atteinte aux animaux non domestiques, au 5° de déranger les animaux ou de troubler le calme et la tranquillité des lieux.

En outre, après avis du Conseil Scientifique du Parc, le décret ci dessus prévoit que le directeur peut prendre des mesures destinées à assurer la protection d'espèces (art. 4) voire à renforcer les populations d'espèces (art. 5). Il peut aussi réglementer les activités sportives de loisirs en milieu naturel. (art 15 ; ~~III~~ III).

Ainsi les Mesures d'Application de la Réglementation en cœur de Parc National de la Vanoise (PARCœur) réglementent les travaux en cœur pour certains zones de remontées mécaniques (PARCœur 22) ; les manifestations publiques (PARCœur 36) et les activités sportives de loisirs en milieu naturel

autres que l'alpinisme, l'escalade, le boss-jump, le parachutisme, la traction par voile, l'aeromodelisme et le cerf-volant.

On constate que la réglementation en cours du Parc National de la Vanoise peut permettre certaines actions, dans certains domaines et sous certaines conditions.

Ib le enjant patrimoine aux

C'est une espèce spécialiste de milieux froids et enneigés que l'on retrouve en haute montagne dans les Alpes et dans les contrées arctiques. Elle mue l'automne pour devenir blanche puis au printemps pour des tons que lui permettent de se fondre dans le milieu. Elle fait partie des galliformes de montagne comme le Tetra Lyre.

Dans le contexte du réchauffement climatique, dans les Alpes, elle est obligée de monter en altitude pour avoir les conditions optimales à son cycle de vie. Se faisant la superficie de ses zones optimales se réduit. L'hiver sa couleur blanche la rend peu visible de ses prédateurs mais si la neige arrive tard, ou part tôt, alors elle devient très facilement repérable.

Le dérangement la fragilise encore plus, surtout si il est répété dans le temps. En effet, en hiver elle économise de l'énergie en se déplaçant le moins possible et en restant dans des igloos. Le dérangement lui fait perdre de l'énergie ce qui la rend plus faible face à d'éventuels parasites et l'expose aux prédateurs.

En Vanoise on la retrouve souvent dans le versant nord, en altitude. Ceux là même que recherchent les amateurs de neige légère et peu dense.

II Les éléments scientifiques, techniques et partenariats

Le travail du Parc National sur les galliformes de montagne et les actions menées sont porteurs d'informations qui peuvent aider à la protection du lagopède.

II.a Science et technique

Les agents du Parc National de la Vanoise collectent des données qui permettent de connaître les zones de présence du lagopède alpin. Certains sites font l'objet de comptages au chant en lien avec l'Organisation des Galliformes de Montagne (OGM). Ainsi les tendances de population sont connues et les lieux où l'on a le plus de présence de l'espèce notés.

La fréquentation hivernale de loisirs est elle aussi connue. On peut recouper ces deux séries de données pour estimer les lieux où l'on a à la fois de loisirs hivernaux et de lagopèdes alpins.

L'établissement a travaillé avec ses partenaires sur le terrain lyonnais dans le cadre du programme Birdskis par exemple. Le retour d'expérience sur cet autre galliforme de montagne est précieux pour ce qui est possible de faire avec le lagopède.

Concernant les activités impactant le lagopède en hiver on sait que près de la moitié de ceux du Parc est concernée. Les activités ^{sont} pour les deux tiers le ski de randonnée, le ski hors piste pour dix pour cent et la raquette à neige pour cinq pour cent.

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Concours : Chef Technicien de l'Environnement 2023

Veillez IMPERATIVEMENT cocher l'option choisie :

FFMA

FTH

BE

IIb les partenariats existants

Dans le cadre des travaux sur le tétra lyre, le programme Birdski a permis de travailler avec les exploitants de domaines skiables en Savoie et Haute Savoie. Ce projet a permis aux partenaires de travailler ensemble pendant trois ans. Toutefois, pour rappel les zones de quiétude hivernales Tétra lyre existent depuis les années 1990.

Cette dynamique a permis d'identifier les zones à enjeux pour le tétra lyre avec les stations de ski, les chasseurs, l'OOB et le Parc. Ainsi la concertation a permis de créer de zones de tranquillité sur le terrain et de tester des méthodes pour voir l'efficacité de mesures prises.

Enfin, une campagne de sensibilisation destinée au grand public a été menée via le programme "Be part of the Mountain" avec le réseau alpin ALPARC.

On le voit, les partenaires ont répondu présents, la communauté a travaillé ensemble et cela peut être reconduit pour mieux protéger le lagopède alpin.

III Propositions et expérimentations

Une déclinaison de ce qui a été mené sur le tétraodon peut s'envisager ainsi que des mesures réglementaires dans les cas les plus préoccupants.

III.a Réglementation

La superposition des cartes de présence de la gazpède et de fréquentation du loisir fait ressortir les zones où en hiver les enjeux sont les plus forts. En cœur de Parc le directeur peut prendre des mesures réglementaires via le DPAK local et après avis du conseil scientifique de l'établissement. Si la réglementation peut avoir un effet immédiat sur la fréquentation de certains sites, il faut éviter de risquer d'avoir des effets négatifs sur les relations avec les acteurs du territoire et les services professionnels. Ainsi il faut sans doute l'envisager dans les cas les plus problématiques, de manière ciblée et prévoir une durée courte et des mesures qui peuvent évaluer l'efficacité de dispositions.

Les manifestations publiques et ou sportives peuvent aussi être réglementées de manière à minimiser l'impact sur l'espèce.

Au titre d'expérimentation il peut être intéressant d'utiliser ces mesures en prenant soin de faire une bonne pédagogie à l'endroit.

III b Dispositifs partenariaux

Ces dispositifs ont été mis en œuvre dans le cas de Tignes Lyne. Ils peuvent être réactivés pour le ~~tignes~~ lagopède sur différents axes :

Cibler la connaissance en travaillant en lien avec des chercheurs car plus on connaît l'espèce mieux on la protège

Se concerter avec les acteurs locaux et les autres administrations pour la construction des zones de tranquillité hivernales. Elles sont ainsi mieux acceptées.

Prévoir l'entretien et la matérialisation des zones. On peut aussi utiliser la plateforme internet Biodiv' Sports pour les partages sur les sites des pratiquants de loisirs hivernaux comme Camp to Camp ou Skitour.

Faire des bilans en commun des mesures prises pour évaluer l'efficacité des dispositifs. Cela permet le cas échéant de les faire évoluer.

Former les professionnels de activités de montagne sur le sujet de la préservation des galliformes de montagne. Ainsi ils pourraient être les vecteurs de diffusion de connaissances vers leurs clients.

Créer des supports de communication pour le grand public et mobiliser des "ambassadeurs" de la protection de la nature à cette cause.

Comme pour le logoïde alpin, les lieux de pratique des activités hivernales de loisirs s'amenuisent dans l'espace et dans le temps. L'objectif de protection de la nature du Parc National de la Vanoise est la raison de son existence. Il dispose de plusieurs outils pour le mener à bien mais aussi de l'aide de la société civile. Ce dernier levier prait très pertinent car en associant le plus d'acteurs possibles à cette cause elle est mieux acceptée et partagée.

Signature.